

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2022 À 16 H 00

Rapport N° 51

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES ANIMATIONS COMMERCIALES 2022

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Cyril CINEUX pouvoir à Lucie MIZOULE, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Cécile LAPORTE, Valérie BERNARD pouvoir à Cécile AUDET, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY, Éric FAIDY pouvoir à Alexis BLONDEAU, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Christiane JALICON, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question n°2).

Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe préside la séance pour la présentation commune aux questions n°2 à 4 et le vote de la question n°2.

Nicolas BONNET et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°2 à 4.

Laetitia BEN SADOK arrive pendant les débats communs aux questions n°2 à 4.

Rémi CHABRILLAT arrive après le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).

M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°2.

Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°7 (pouvoir donné à Jérôme GODARD).

Nicaise JOSEPH revient avant le vote de la question n°43 (fin du pouvoir donné à Jérôme GODARD).

Rapport N° 51
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES ANIMATIONS COMMERCIALES 2022

Plusieurs associations de commerçants ont sollicité le soutien de la Ville pour l'organisation de diverses animations.

ASSOCIATION « CŒUR DE VILLE »

Les commerçants de Cœur de Ville (association loi 1901) ont organisé du jeudi 19 mai au samedi 21 mai 2022 la 4ème édition de l'animation « Nature et Jardin » avec pour objectif de valoriser l'attractivité du centre historique de Clermont-Ferrand en promouvant la nature en ville.

Cette année l'animation était composée de plusieurs ateliers :

- ventes horticoles place de la Victoire, accompagnées d'ateliers pédagogiques (pour adultes et pour jeune public) et de dégustations. Des aménagements paysagers ont également été réalisés sur le périmètre de l'animation.

- concours des balcons et fenêtres fleuris. Dans le but de renforcer l'attractivité du centre-ville par le fleurissement des fenêtres et balcons, l'association organise un concours ouvert à tous (rues concernées : avenue des Etats-Unis, rue du 11 Novembre, rue des Gras, rue du cheval blanc, à proximité du marché Saint-Pierre, rue des Chaussetiers, place de la Victoire, rue de la Treille, place de la Treille, rue Massillon, rue Saint Genès, rue Saint Esprit, rue Pascal ainsi que rue Saint Dominique).

Par ailleurs, Nature et jardin a bénéficié d'une couverture médiatique importante, avec la présence sur place de Radio Scoop. Le Crédit Mutuel et CVS Assurance sont également partenaires de cette opération.

Le budget prévisionnel de la manifestation a été évaluée à 8 519 €. Une subvention de 4 000 € est sollicitée auprès de la Ville.

ASSOCIATION « ESPACE DELILLE »

L'association Espace Delille a pour objectif de regrouper les commerçants du secteur place Delille – rue du Port – rue Pascal et autres rues adjacentes afin de favoriser la promotion et le développement des activités économiques du quartier par la mise en place d'animations et d'actions de communication.

La Ville s'est inscrite comme un partenaire historique de l'association depuis plusieurs années en l'accompagnant dans ses divers projets.

Pour 2022, l'association prévoit plusieurs temps forts sur le quartier, à savoir :

- **Noël des créateurs et des producteurs locaux** : ces animations permettent de compléter la proposition commerciale présente sur le quartier et mettent en avant des savoir-faire locaux grâce à la création d'un petit marché de Noël
- **Féeries d'Espace Delille** : il s'agit cette année de plusieurs animations :

- mise en place d'un jeu de piste chez les commerçants et artisans du secteur, ainsi que dans les rues afin de mettre en avant le patrimoine clermontois
- déambulations festives par 3 troupes sur 3 secteurs différents
- pêche aux canards dans des fontaines afin de faire découvrir le patrimoine aux plus jeunes

- **Participation à diverses animations mises en place par d'autres associations**, dont :
 - l'Etonnant Festin, afin de mettre en avant la diversité de l'offre alimentaire du quartier du Port / Delille
 - les JEMA (Journées Européennes des Métiers de l'Art), durant lesquelles un parcours artistique a été réalisé sur le secteur

Pour ses animations, l'association présente un budget prévisionnel de 8 714 € auquel s'ajoute une contribution volontaire en nature de 2 750 € correspondant à une valorisation du bénévolat.

L'association sollicite une subvention de 4 800 €.

ASSOCIATION « TRIANGLE DE JAUDE »

L'association « Triangle de Jaude » (ex. association Triangle d'Or), a pour but de regrouper les commerçants afin d'animer et dynamiser la fréquentation du quartier.

A cet effet, l'association a organisé, du 3 au 14 mai 2022, la première édition des «Journées du Triangle de Jaude».

Plusieurs temps forts ont été proposés dans le cadre de cette manifestation :

- mise en place d'actions commerciales sur toute la durée de l'animation, dont une tombola permettant aux participants de gagner des lots dans les commerces du quartier
- création d'événements avec des artistes, en collaboration avec l'association Clermont Massif Central 2028, mettant en avant la culture à Clermont-Ferrand
- soutien à des associations (telles qu'Agora ou bien encore Kiwani) déployant des actions caritatives et notamment des ventes sur le domaine public au profit notamment de l'Ukraine
- découverte et mise en avant de moyens de transport plus durables grâce à l'exposition et à la découverte de véhicules électriques sur le domaine public

L'association présente un budget prévisionnel éligible d'un montant de 9 397 € auquel s'ajoute des contributions volontaires en nature évaluées à 1 800 € correspondant à une valorisation du bénévolat et à des dons en nature.

L'association sollicite une subvention de 5 000 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
--

- d'attribuer une subvention de 3 400 € à l'Association de commerçants Cœur de Ville,
- d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Association de commerçants Espace Delille,
- d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Association de commerçants Triangle de Jaude,
- d'autoriser le versement de ces subventions aux associations concernées.

Les crédits sont disponibles au budget 2022.

TOTAL VOTANTS :	55	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
 Pour le Maire et par délégation,
 L'Adjoint délégué



Didier MULLER